

Mission

Assister et conseiller la direction dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels et de la protection de l'environnement

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Management des équipes lié au regroupement des institutions
- Evolution prévisible de la réglementation santé et sécurité au travail
- Émergence des risques psycho-sociaux

Impact sur l'emploi-type

Développement des méthodes de management

Activités principales

- Conseiller et assister le chef d'établissement dans la définition et la mise en œuvre des règles de santé et de sécurité au travail
- Piloter l'élaboration du document unique d'évaluation des risques et le suivi du plan d'action
- Conseiller les chefs de service dans leur politique de prévention
- Définir, coordonner et animer le réseau des acteurs de la prévention
- Veiller à la bonne application des règles de prévention dans l'établissement
- Assurer et mettre à disposition la veille réglementaire
- Participer à l'élaboration du plan de formation en matière de prévention des risques
- Concevoir et diffuser des outils de prévention des risques
- Apporter son expertise aux activités du Comité d'Hygiène
- Sécurité et Conditions de Travail
- Identifier les besoins, établir un diagnostic, analyser les situations et proposer un programme d'action
- Prévenir et anticiper les situations de crise, organiser la gestion des situations d'urgence

Compétences principales

Connaissances

- Normes et procédures de sécurité (connaissance générale)
- Réglementation en matière de prévention des risques (connaissance approfondie)
- Prévention des risques (connaissance approfondie)
- Méthode d'analyse des risques (connaissance approfondie)
- Méthodologie de gestion des risques professionnels (connaissance approfondie)
- Système de gestion de la sécurité (connaissance générale)
- Techniques de management (connaissance générale)
- Marchés publics (connaissance générale)
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Définir des procédures et des règles (expertise)
- Appliquer les normes, procédures et règles (expertise)
- Établir un diagnostic (expertise)
- Encadrer / Animer une équipe (maîtrise)
- Animer une réunion (maîtrise)
- Rédiger des clauses techniques (maîtrise)
- Expliciter les besoins et les prioriser (expertise)
- Exprimer et structurer des idées (expertise)
- Transmettre des informations (expertise)
- Utiliser les outils bureautiques (maîtrise)

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Licence
- Domaine de formation souhaité : prévention des risques professionnels, Protection de l'environnement

Conditions particulières d'exercice

Interactions indispensables avec l'ensemble des interlocuteurs